

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 juillet 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 7 juillet 2020 à 19 heures 30 sous la présidence du Maire, Madame Anne BEZARD.

Pour permettre le respect des distances de sécurité et des mesures sanitaires en raison du coronavirus cette séance du Conseil Municipal s'est tenue à l'Entr'Acte, salle des associations sise au 6 rue du Général de Gaulle

Etaient présents : M. Jean Luc MULLER, MM. Jean Maxime POMMERY, Fabrice KLEITZ, Tristan PELAN, Roland ZELLER, Mmes Laura BISEL, Sarah LANSAC, Mme Caroline MEINTZER et M. et Christian FUCHS.

Absente excusée Mme Rachel BUTSCH

Madame le Maire ouvre la séance, salue cordialement les membres présents et les remercie pour leur présence.

En application de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire,

DESIGNE Madame Marie Madeleine KEIFLIN, secrétaire de mairie, en qualité de secrétaire de séance du Conseil Municipal.

Après avoir donné connaissance de l'ordre du jour, le Conseil Municipal passe immédiatement à l'examen des différents points inscrits.

1° Approbation du compte rendu de la séance du 9 juin 2020

2° Affaires financières

2.1. Décision modificative

3° Urbanisme

3.1. Permis de construire

3.2. Déclarations Préalables

4° Brigade Verte – nomination à la fonction de Garde Champêtre

5° Logements communaux

5.1 Logement 8 rue du Général de Gaulle

5.2. Garage

6° Comité Consultatif Communal des Pompiers – désignation des représentants

7° Communications et informations

Sur proposition de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

RAJOUTE les deux points suivant à l'ordre du jour

- Fixation du tarif pour la Piste Cyclable
- Fixation du tarif pour la rue du Grengelberg

1° APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 9 JUIN 2020

Le compte rendu de la séance ordinaire du 9 juin 2020 a été transmis in extenso à tous les membres. Ne faisant l'objet d'aucune observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2° AFFAIRES FINANCIERES

2.1. Décision Modificative

Monsieur Jean Marie FEST, locataire du logement situé au 1^{er} étage du 8 rue du Général de Gaulle va quitter le logement le 15 juillet 2020.

Pour procéder au remboursement de la caution il faut prévoir des crédits au compte 165.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

APPROUVE le transfert des crédits comme suit :

- 165 + 470 €
- 2158 - 470 €

3. URBANISME

Monsieur Jean Luc MULLER communique les demandes d'Urbanisme suivantes déposées par

3.1. Permis de construire

Monsieur et Madame Ercan et Marion KAMA

Communication de la demande de Permis de Construire modificatif déposée par Monsieur et Madame Ercan et Marion KAMA pour la construction d'une maison individuelle sur leur propriété sise rue de la 1^{ère} Armée, section 2 parcelles 106 et 276.

Monsieur Franck KLEIN

Communication de la demande de Permis de Construire déposée par Monsieur Franck KLEIN pour l'aménagement d'un logement de 116 m² dans la grange existante sur sa propriété sise 1 rue de Magstatt le Haut , section 2 parcelle 239.

3.2. Déclarations Préalables

Monsieur Guido POMODORO

Communication de la déclaration préalable déposée par Monsieur Guido POMODORO pour la construction d'un mur en béton sur sa propriété sise 15 rue de la Paix.

Monsieur Julien FOURMONT LE BAS

Communication de la déclaration préalable déposée par Monsieur Julien FOURMONT LE BAS pour la construction d'une cabane pour enfants sur sa propriété sise 5 rue de la Liberté.

Monsieur Christian FUCHS

Communication de la déclaration préalable déposée par Monsieur Christian FUCHS pour la construction d'une clôture et d'un portail double battant sur sa propriété sise 2 rue du Général de Gaulle.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

EN PREND acte.

4. BRIGADE VERTE – NOMINATION A LA FONCTION DE GARDE CHAMPETRE

VU les arrêtés de nomination de gardes-champêtres du Président du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux ;

VU l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 22 septembre 1965 modifié le 25 Juin 1980 ;

Madame le Maire communique que

M. LEONARCZYK Didier

M. GROSS Sébastien

M. RITTER Thomas

M. LE GUE Bertrand

Ont été désigné **à partir du 15 juin 2020** comme gardes-champêtres de la commune de STETTEN en leur qualité d'agents permanents du Syndicat Mixte Intercommunal des Gardes Champêtres du Haut-Rhin.

5. LOGEMENTS COMMUNAUX

5.1 Logement 8 rue du Général de Gaulle

Monsieur Jean Marie FEST, locataire du logement situé au 1^{er} étage du 8 rue du Général de Gaulle va quitter le logement le 15 juillet 2020.

En vue d'une nouvelle location

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

FIXE le prix du loyer mensuel à **610 €** et le montant mensuel des charges à **50 €**

Ces montants du loyer et des charges seront révisés chaque année au 1^{er} juillet en fonction de l'indice INSEE de référence des loyers.

AUTORISE Madame le Maire ou un de ses Adjointes à signer le bail et tous documents s'y afférent

5.2 Garage

Monsieur Jean Marie FEST était également locataire du garage attenant à la mairie qui sera également vacant le 15 juillet 2020.

En vue d'une nouvelle location

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

FIXE le prix du loyer mensuel à **50 €**

Ce montant du loyer sera révisé chaque année au 1^{er} juillet en fonction de l'indice INSEE de référence des loyers.

HABILITE Madame le Maire ou un de ses Adjointes à signer tous documents s'y rapportant.

6° COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES POMPIERS – désignation des représentants

Suite au renouvellement du conseil municipal il appartient à la Commune de désigner les représentants de la Commune auprès du Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Suite à la Convention de Regroupement signée avec la Commune de Helfrantzkirch le CPINI de Stetten a été dissout et les pompiers volontaires sont rattachés au Corps de Helfrantzkirch- Stetten depuis le 1^{er} janvier 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

DESIGNE

- Madame Anne BEZARD, Maire comme membre titulaire.
- Monsieur Jean Maxime POMMERY comme membre suppléant.

7° FIXATION DE TARIFS

7.1 Piste cyclable

Madame le Maire informe que SAINT LOUIS AGGLOMERATION envisage de réaliser en 2021 une piste cyclable entre Stetten et Kappelen. Tous les frais d'aménagement seront pris en charge par SAINT LOUIS AGGLOMERATION.

Il appartient seulement à la Commune d'acheter les terrains nécessaires. 4 propriétaires sont concernés et Monsieur Jean Luc MULLER en charge de ce dossier a déjà obtenu 3 accords. Il faudra dédommager ces propriétaires.

Il s'agit de terrain agricole et renseignement pris Madame le Maire propose le prix à 80 € l'are.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

FIXE le prix pour l'achat des terrains agricoles pour la future piste cyclable à **80 € l'are**

CHARGE Madame le Maire ou un de ses Adjointes de signer l'achat des terrains et tous documents s'y rapportant.

7.2. Rue du Grengelberg

Madame le Maire explique qu'il est prévu de longue date l'alignement de la rue du Grengelberg en vue d'un futur élargissement de la route. L'arpentage a déjà été réalisé.

En vue de l'achat de ces terrains et sur proposition de Madame le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

FIXE le prix pour l'achat de ces terrains à **12 000 € l'are**

CHARGE Madame le Maire ou un de ses Adjointes de signer l'achat des terrains et tous documents s'y rapportant.

8° COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

BRUITS

Madame le Maire informe que les 2 derniers samedis de la musique a été entendue dans le village. Il s'agit de jeunes ayant fêté un anniversaire sur un terrain privé. La Gendarmerie et les Brigades Vertes sont intervenus et elle informe que ces 2 soirées étaient exceptionnelles.

Elle regrette toutefois que les panneaux interdisant la circulation sur les chemins agricoles sauf aux ayant droits ont été arrachés et volés.

AIRE DE PIQUE NIQUE

Avec l'accord de Madame le Maire l'aire de pique-nique a été utilisée le week-end dernier par un groupe de jeunes. Le lieu a été rendu propre et rangé. Concernant la grille manquante du barbecue elle informe que courant juin la chaîne a été arrachée et la grille jetée dans l'herbe. Elle n'a pas encore été remise en place.

ECOLE

Monsieur Stéphane DREYER a informé que suite à l'annulation de la classe de découvertes à cause du CIVOD les CM2 de cette année ne pourront pas profiter de la classe de découverte reportée en 2021.

Aussi il organise une sortie cet été avec les CM2 pour « compenser » l'annulation de la classe de découvertes et ils iront le 20 août au parc aventure de Kruth pour faire de l'accrobranche et d'autres activités. Le soir, il souhaiterait se retrouver avec les élèves pour faire une veillée.

Madame le Maire a donné son accord pour utiliser le 20 août au soir, si la météo le permet, le pré à côté de l'école pour y faire un feu pour griller des saucisses, des chamallows, faire des jeux et chanter des chansons. Cela durerait jusqu'à 22h au plus tard. Et il prendra toutes les dispositions de sécurité nécessaires.

EMPLOIS SAISONNIERS

Suite à la décision prise lors du dernier Conseil Municipal 4 jeunes du village ont été embauchés comme saisonniers, chacun pour 2 semaines du début juillet à fin août.

TRAVAUX DE REVETEMENT RD 21 ET RD 21 VII

En 2019 le Conseil Département avait effectué des travaux de revêtement sur la route départementale RD 21 rue de Magstatt le Bas et la RD 21 VII la rue du Général de Gaulle.

De nombreuses malfaçons ont été constatées, certaines comme le nettoyage ont déjà été réalisés mais d'autres travaux restent à faire

Concernant les avaloirs près de l'église dont le niveau est trop bas il n'avait pas été demandé à la Commune de les faire rehausser. C'est un oubli de la part du centre routier et ils seront rehaussés aux frais de ce dernier.

Madame le Maire et Monsieur Christian FUCHS ont rencontré mardi matin les services du Département pour faire le point. Madame le Maire souhaite que le tabouret siphon près du cimetière soit rehaussé rapidement car il représente un danger pour la circulation.

D'autre part elle informe que le Département envisage de remettre dans le domaine communal la route RD 21 VII la rue du Général de Gaulle. Madame le Maire acceptera cette proposition seulement quand cette rue sera dans un état satisfaisant.

SAINT LOUIS AGGLOMERATION

Madame le Maire informe que SAINT LOUIS AGGLOMERATION qui a la compétence Eau et Assainissement depuis le 1^{er} janvier souhaite faire réaliser un relevé topographique des canalisations eau et assainissement sur Stetten. Ces travaux devraient démarrer à partir du 10 août prochain et les agents seront accompagnés de Gérard, l'agent communal. Les habitants seront informés au préalable par courrier mis dans les boîtes aux lettres, en effet pour le regard d'assainissement les agents devront pouvoir aller sur les propriétés privées.

TROTTOIRS

Madame le Maire rappelle que chaque habitants est responsable et en charge de l'entretien du trottoir devant sa maison. Cette mission ne revient pas à l'ouvrier communal.

JURES D ASSISES

Madame Sarah LANSAC a assisté ce mardi au tirage au sort des jurés d'assises en mairie de Helfrantzkirch.

BRIGADE VERTE

Monsieur Fabrice KLETZ qui a assisté à la réunion des Brigades Vertes présente un bref compte rendu. Suite à la suppression des emplois aidés la Brigade Verte enregistre un déficit, ils souhaitent donc vivement l'adhésion de nouvelles communes. Ils ont même été sollicités par le Département du Bas Rhin pour la surveillance d'activités estivales. Un concours pour 10 postes de gardes-champêtres va être ouvert pour remplacer les 10 personnes qui partiront à la retraite prochainement.

Madame le Maire rappelle que la Brigade Verte est gérée par les maires.

SIVOSC

Monsieur Tristan PELAN et Madame Laura BISEL ont assisté à la réunion du SIVOSC. Le Président est Monsieur Nicolas HOUBRE, Adjoint de Kappelen. Monsieur Tristan PELAN a accepté le poste de vice-président.

Il informe qu'il y aura un nouveau prestataire pour le transport scolaire.

AGSP

Madame Sarah LANSAC a assisté à la réunion de l'AGSP, il s'agissait d'une réunion de mise en route. Le nouveau président Monsieur Quentin TEXIER souhaite redonner vie au village et désire mettre en place de nombreux projets. Il est encouragé et soutenu par les membres présents mais certains projets ne seront pas réalisables.

Madame le Maire rappelle que l'organisation des manifestations devra toujours respecter les lois en vigueur.

PROCHAIN CONSEIL

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue vendredi 10 juillet 2020 à 18h. Il s'agit de désigner le délégué et les 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

NAISSANCE

Madame le Maire félicite Madame Caroline MEINTZER pour la naissance de sa fille Castille le 19 juin 2020. Au nom du Conseil Municipal elle remet un cadeau à la maman. Madame Caroline MEZINTZER invite l'assemblée au verre de l'amitié à l'issue de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Madame le Maire lève la séance à 21 heures 30.